

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2016

L'an deux mille seize, le jeudi 26 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, BRAGANTI Karine, GAS Marcel, SANTONAX Martial, GENTIL Franck, HUREL Noël, GUERRERO Elisabeth, LANTHEAUME Christiane, MERCIER Serge, POURCHERE Jean-Daniel NORMAND Patrick,

Absents : CARRION Adèle, AVALLET Michèle

Secrétaire de séance : GUERRERO Elisabeth

Date de convocation : le 19 mai 2016

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Madame le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée.

Ordre du jour :

- **Délibération répartition FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources intercommunautaires et communautaires)**
- **Délibération suppression et création poste et régime indemnitaire**
- **Délibération désignation d'un correspondant forêt communal**
- **Travaux voirie – bâtiments**
- **Comptes- rendus commissions communales et intercommunales**
- **Urbanisme**
- **Courriers reçus**
- **Questions diverses**

1 Délibération répartition FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources intercommunautaires et communautaires) (délibération 2016-020)

Madame le Maire rappelle que comme chaque année, ce fond permet d'équilibrer les ressources entre les communes dites « riches » et les communes dites « pauvres » Ainsi, après délibération 13 voix sont pour cette répartition.

2 Délibération suppression et création poste et régime indemnitaire (délibération 2016-021)

Le régime indemnitaire ne sera pas délibéré car nous n'avons pas la réponse du comité paritaire.

Suite à la demande de retraite de Madame Faure Danièle au 1^{er} septembre, nous envisageons d'embaucher une seule ATSEM à la rentrée prochaine avec un réaménagement des horaires.

L'embauche de Madame Françoise Pedoux pour un contrat de travail de 44,5 heures hebdomadaires annualisées soit 35 heures hebdomadaires prendra effet au 4 septembre 2016. Le contrat de titularisation prendra cependant effet au 1^{er} août.

Dans le même temps, le contrat de Kate Carcel sera augmenté pendant la pause méridienne pour respecter le taux d'encadrement.

Ces modifications offrant un statut de fonctionnaire à partir de 18h /semaine effectuées en accord avec les intéressées permet ainsi une économie de 50 000 euros par an et d'avoir une équipe stabilisée. Il est aussi possible d'externaliser avec une société de nettoyage si un nouveau besoin apparaissait.

Un questionnaire a été envoyé aux parents pour modifier les TAP pour les mettre sur deux jours pendant 1 heure 30, les parents ont répondu sur le mardi et le jeudi.

Après délibération, la suppression du poste pour la création d'un nouveau poste a été voté avec 13 voix pour.

3 Délibération désignation d'un correspondant forêt communal (délibération 2016-022).

Monsieur Jean Louis Delay informe que des réunions sont nécessaires pour participer et établir un état des lieux avant et après les coupes et qu'il faut donc désigner un correspondant local qui connaît nos forêts.

Après délibération Monsieur Pourchère Daniel et Monsieur Pibiri Pascal sont désignés comme correspondant de forêt communaux avec 14 voix pour.

4 Délibération désaffectation et déclassement d'un espace vert (délibération 2016-023)

Madame le Maire rappelle l'emprise publique d'une partie espace vert, emprise non affectée à la circulation ne nécessitant pas d'enquête publique sur une parcelle non numérotée. Après délibération, le conseil municipal vote à 14 voix pour le déclassement en domaine privé de la commune.

5 Travaux voirie – bâtiments

Jean-Louis Delay rapporte l'état des devis en cours.

Le permis de construire des salles multifonctions a été déposé. Une étude sismique sera effectuée à la fin de mois.

Nous n'avons pas l'estimation APD des travaux.

Déplacement de l'abri bus : lors de la réunion avec Arnaud Motury, nous pouvons envisager de déplacer l'ossature bois dans son intégralité avec une grue.

Nous votons pour savoir si nous déplaçons l'abri bus : 2 absents, 1 contre et 11 pour.

Nous devons trouver un emplacement adéquat, nous fixons une réunion un samedi matin.

La demande d'autorisation pour l'aménagement du local pour Pascal reste sans réponse, le conseil municipal, après réflexion est d'accord pour l'envoi d'un nouveau courrier de demande avec autorisation tacite sans réponse négative sous 30 jours.

Des logettes de compteurs de l'éclairage public ont été vandalisées, l'entreprise Serpollet a sécurisé le site.

En outre, une logette « abandonnée » qui n'alimente plus rien nuit au paysage rural de la commune, pourrait-on la recouvrir avec un coffret en bois, la faire démonter par ERDF. Dans un premier temps, le conseil municipal décide d'envoyer un courrier avec photo à ERDF.

Nous devons remplacer un châssis à la cantine. Nous avons contacté deux entreprises : Proponet et Tinena : le devis de la société Tinena s'élève à 3184 euros TTC en PVC. Nous attendons l'autre devis, affaire à suivre.

Voirie :

Chemin rural des Chataignier : le devis par l'entreprise Marchand est de 2595 euros et le devis du syndicat de voirie est de 871,40 euros TTC. Il faudra aussi prévoir un supplément pour le bidim qui sera ajouté par Pascal. Les travaux débuteront dès la fin de fauche et que les conditions climatiques s'amélioreront vers juillet/août.

6 Comptes- rendus commissions communales et intercommunales

Téléphonie IP : suite aux différents problèmes de débit et Internet, notre chantier est décalé dans le temps.

Commission environnement et agriculture : l'animation « troc de plants » a eu une fluence faible peut-être due aux conditions climatiques et autres trocs de la région.

Commission cantine : La réunion avec la société API s'est bien déroulée. Nous avons abordé les problèmes suivants :

- réduire les portions, mais c'est impossible, norme GEMRCN (groupe d'étude des Marchés de la restauration collective et de Nutrition)
- réduire la sauce, elle est indispensable pour les plats réchauffés
- redistribuer les fruits aux familles quand l'enfant ne le mange pas pendant le repas.

Nous avons obtenu un droit de regard sur les menus ce qui permet quelques modifications pour une meilleure variation des menus. Lorsqu'un souci apparaît, il faut prévenir le jour même comme des fruits pas mûrs... Une réunion avec les parents et la société API qui répondra à leurs questions est prévue le 30 juin à 18H30.

7 Urbanisme

Un CU d'information a été demandé par M. Jolivet (en face de Tencate)

Déclaration préalable déposée le 17/05/2016 par M. MACAL Eric, Route du Louvier, pour un ravalement de façade.

Déclaration préalable de M. MAES, accordée le 10/05/2016.

8 Courriers reçus

- Un déploiement de la 4G est prévu pour juillet sur la tour. Si des perturbations survenaient sur les chaînes TNT, le téléphone est 0970 878 878.
- En janvier 2017, le recensement aura lieu sur la commune, nous devons recruter des personnes. Dans les mois à venir, nous aurons des réunions d'information.

9 Questions diverses

- Monsieur Franck Gentil s'interroge du transport du fumier et de son épandage sur les routes qui devraient être nettoyées.
- Il faudra prévoir une réunion avec Monsieur Quemin, un samedi matin courant juin pour la commission bâtiment.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le conseil est clos à 22h45

Le prochain conseil aura lieu le
Jeudi 30 juin 2016 à 20h30